

Vivando®



BASF
We create chemistry

Votre allié contre l'oïdium



Très bonne protection **préventive et curative** à une **cadence jusqu'à 14 jours**



Mélanges possibles avec tous **les anti-mildious***



ZNT aquatique 5 mètres et DRE 6 heures

PRECONISATIONS

- Anti-oïdium : **0,2 L/ha**
- Mélange possible avec tous les **anti-mildious***
- Utilisation pendant **toute la période à risque oïdium**

REGLEMENTATION

- DRE : **6 heures**
- DAR : **28 jours**
- ZNT aquatique : **5 mètres**
- **2 applications** par saison, de préférence non consécutives, tous aryl-phényl-cétones confondus

(*) Après vérification de la compatibilité physico-chimique et conformément à la réglementation mélange en vigueur. Consulter le site <http://ephy.anses.fr>

FICHE D'IDENTITE

Vivando® : marque déposée BASF.

- **AMM n°** : 2060050.
- **Composition** : 500 g/l de métrafénone.
- **Formulation** : SC.
- **Limite maximale de résidus** :
Raisin, métrafénone : 7 mg/kg.

Usages	Doses	Nombre maximum d'applications par an	Délai d'emploi avant récolte (DAR)	Zone non traitée aquatique (ZNT)	Délai de rentrée dans les parcelles (DRE)
Vigne, oïdium	0,2 L/ha	2	28 jours	5 mètres	6 heures

Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points.

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire conforme à la norme ISO 27065, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial. Porter des gants et un vêtement de protection approprié pendant les phases de mélange/chargement et d'application. Se reporter à l'étiquette du produit.

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel
gratuits

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, .basf.fr et/ ou www.phytodata.com. Décembre 2019. 684VIFE1219EST. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application auprès du N° Vert, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Vivando® : SGH09. H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

SGH09



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.